



Traité Édouyot

Michna 9 - Chapitre 3

אַרְבָּעָה דְּבָרִין רַבֵּן גַּמְלִיאֵל מְטַמָּא,
וְחֻכְמַיִם מְטַהְרִין:
כְּסוּי טָנִי שְׁלִמְתַּכַּת שְׁלִבְעָלִי בְּתִים,
וְתֵלִי הַמַּגִּרְדוֹת,
וְגַלְמֵי כָּלִי מִתְּכוֹת,
וְטַבְּלָה שְׁנַחֲלָקָה לְשָׁנִים.
מוֹדִים חֻכְמַיִם לְרַבֵּן גַּמְלִיאֵל,
בְּטַבְּלָה שְׁנַחֲלָקָה לְשָׁנִים,
אֶחָד גָּדוֹל וְאֶחָד קָטָן,
הַגָּדוֹל טָמֵא, וְהַקָּטָן טָהוֹר.

Il y a quatre choses, à propos desquelles Rabban Gamliel déclare qu'elles sont susceptibles de devenir impures ; alors que les Sages déclarent qu'elles restent pures :

1. le couvercle de la corbeille en métal des particuliers ;
2. le crochet des grattoirs ;
3. le corps brut d'ustensiles en métal, et
4. un plateau bordé, qui a été séparé en deux parties égales.

Les Sages reconnaissent à Rabban Gamliel que lorsque le plateau bordé est séparé en deux ; l'une étant grande et l'autre étant petite – la grande partie est susceptible de devenir impure, tandis que la petite partie reste pure.



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions